

LE PROJET VALORDOM 2

AGENT RÉFÉRENT : JULIETTE GARRIGUE
jgarrigue@valtom63.fr

ADMINISTRATIF



POURQUOI ?

Le VALTOM a été créé en 1997 pour réfléchir à la création d'outils mutualisés de traitement.
Son projet technique : VALORDOM.

Une fois le territoire doté de l'ensemble de ses outils (centres de transfert, ISDND*, plateformes de broyage et de déchets verts, pôle Vernéa) et d'une politique active de prévention, une nouvelle dynamique s'est co-construite en 2015 : VALORDOM 2.



QUOI ?

Une feuille de route stratégique 2015/2020 avec des valeurs fortes : **produire moins, valoriser plus, maîtriser les coûts, dans une logique d'optimisation et de coopération territoriales.**

Une méthodologie privilégiant la concertation avec des temps annuels de réflexion en commun : les VALOR'D.

DES RÉALISATIONS EMBLÉMATIQUES :

- La **labellisation ZDZG** et la signature de CODEC avec l'ADEME pour le déploiement d'une politique d'économie circulaire concrète (*appels à projets Système D, Eco-manifestations, OrganiCité, Etablissements témoins, gourmet bags, ...*).
- Un **Schéma Territorial de Gestion des Déchets Organiques (STGDO)** et la création d'emplois verts locaux.
- La création de **VALTOM Energie Solaire (VES)** et le déploiement de centrales photovoltaïque sur 4 ISDND*.
- Des **campagnes de communication annuelles mutualisées** sur des matériaux ciblés, diffusées sur l'ensemble du territoire du VALTOM.



COMMENT ?

AVEC LA NOUVELLE MANDATURE, LE TEMPS DE VALORDOM 3 EST VENU :

Quels services ? Quels choix budgétaires et financiers ? Quels modes de gouvernance ? Quelles orientations ?

Un grand travail de formation et de concertation à venir !



QUAND ?

CALENDRIER DU PROJET :

- **2015 :**
Lancement de l'étude VALORDOM 2
- **2019 - 2025 :**
Nouvelle trajectoire TGAP*
3 € → 15 € UVE
24 € → 65 € ISDND
- **2021 :**
Extension des Consignes de Tri des plastiques
- **2024 :**
Généralisation du tri à la source des biodéchets
- **2025 :**
 - Harmonisation des schémas de collecte emballages / papiers et des couleurs des bacs
 - Baisse de 50 % des DNDNI* mis en stockage par rapport à 2010
 - Généralisation de la tarification incitative
Objectif : 25 M hab
 - Valorisation de 65% des DNDNI*
- **2031 :**
Baisse de 12% des DMA collectés par rapport à 2010



POUR RÉSUMER

- En 2020, le budget du VALTOM est de **85 000 000 €**.
- Le VALTOM n'a pas de fiscalité propre, ses ressources proviennent principalement d'une contribution à l'habitant et d'une facturation à la tonne versée par ses collectivités adhérentes.
- Contribution 2020 : 58,90 €/hab.
- En 2019 : **521 kg de DMA/hab/an** dont **43 % en porte à porte** et **57 % en déchèterie**
- En 2018 : **80 kg d'emballages recyclables/hab/an dans le bac gris** contre **60 kg dans le bac jaune**